

M. Le Maire informe également l'importance d'immortaliser les différentes fêtes et cérémonies de la commune par des photographies.

M. ZIVY collabore bénévolement et intervient avec son propre matériel (drone).

M. le Maire souhaiterait apporter une subvention d'un montant de 400.00 euros, pour participer à l'acquisition du nouveau drone, au bénéficiaire nommé ci-dessous :

M. ZIVY Gérard, domicilié sis 10 chemin de Lachat- « La Villaz » - 74 490 ONNNION

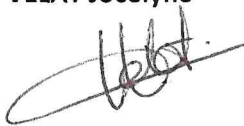
Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE**

- **APPROUVE** l'octroi d'une subvention à hauteur de 400.00 euros à M. ZIVY Gérard.
- **MANDATE** M. Le Maire à signer tous les documents administratifs et financiers concernant cette opération.

Ainsi fait et délibéré le 30 septembre 2025
Et ont signé au registre les membres présents.

**La Secrétaire de Séance,
VELAT Jocelyne**



**Le Maire,
GERVAIS André**

